

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 20 MARS 2018 À 18 H 30 SALLE DES CLIMATS DE BOURGOGNE À GEVREY-CHAMBERTIN

PRESENTS : **PRÉSIDENT** : Christophe LUCAND.

MEMBRES TITULAIRES : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SÉRAFIN, Antonio COBOS, André DALLER, Jean-Marc CHAUPUIS (en remplacement d'Evelyne GAUTHEY), Dominique DUPONT (en remplacement de Claude RÉMY), Bernard BOBROWSKI, Jean-Marc BROCHOT, François MARQUET, Jean-Claude BELLINI, Daniel BAUDINET (en remplacement de Gérard FRICOT), Lionel PAULIN, Sylvie VACHET, Didier TOUBIN, Pierre GALTÉ, Ludovic MILLE, Dominique VÉRET, Léonard DILLENSCHNEIDER, Gilles CARRÉ, Danièle BÉLORGEY, Yves COGNET, Bernard CHOLET, Jean-François ARMBRUSTER, André ARZUR, Jean-François COLLARDOT, Pascal BONVALOT, Régis JUNON (en remplacement de Didier GUILLEMARD), Bernard MOYNE, Marie-Josèphe VACHET, Sophie GALLOIS, Yves STIEFVATER, Mary QUINTALLET, Didier DANEL, Mickaël GAUCHE (en remplacement de Gilles MALSERT), Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Sylvaine BILLOTTE, Gérard TARDY, Olivier PIRAT, Jean-Luc ROBIOT, Alain CARTRON, Gilles MUTIN, Claude LEFILS, Florence VÉDRENNE, Rémi VITREY, Ghislaine POSTANSQUE, Nicole GENEVOIX, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Umberto CHETTA, Magalie NIEF (en remplacement de Christian ROUSSEL), Jean-Louis LEXTREYT, Aleth DÉTOT, Hubert POULLOT, Pascal BORTOT, Gilles GADESKI, Alexandre GARNERET, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Alain TRAPET, Sylviane PAUL-MONCEAUX, Christian PARIS, Pierre LIGNIER, Pascal GRAPPIN, Marcel JOBARD, Bernard GROS (en remplacement de Maurice CHEVALIER).

EXCUSES : Thomas CAGNIANT, Evelyne GAUTHEY, Claude RÉMY, Gérard FRICOT, Michel PERSONNIER, Didier GUILLEMARD, Anne SEGUIN, Gilles MALSERT, Christian HOQUET, Jean-Claude ALEXANDRE, Josiane MICHAUD, Olivier BAYLE, Alain FORNEROL, Didier PRORIOL, Christian ROUSSEL, Muriel MONIER, Florence ZITO, Pierre-Alexandre PRIVOLT, Maurice CHEVALIER, Claude CHARLES.

POUVOIRS : Michel PERSONNIER pouvoir à Gilbert MORIN.

Anne SEGUIN pouvoir à Marie-Josèphe VACHET.

Christian HOQUET pouvoir à Jean-Marc BROCHOT.

Jean-Claude ALEXANDRE pouvoir à Alain CARTRON.

Josiane MICHAUD pouvoir à Claude LEFILS.

Olivier BAYLE pouvoir à Gilles MUTIN.

Alain FORNEROL pouvoir à Nicole GENEVOIX.

Didier PRORIOL pouvoir à Jocelyne FINCK.

Muriel MONIER pouvoir à Didier DANEL.

Pierre-Alexandre PRIVOLT pouvoir à Aleth DÉTOT.

Claude CHARLES pouvoir à Jean-François COLLARDOT.

PRÉSENTS POUR L'ADMINISTRATION : Jérôme ZACCHIA, DGS ; Ludovic BOURDIN et Ronan DURAND, DGAs.

Monsieur le Président remercie les participants de leur présence et procède à l'appel nominal.

Monsieur Alexandre GARNERET est désigné secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du Conseil communautaire du mardi 27 février 2018 et des relevés de décisions du Bureau communautaire du 6 mars 2018.

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 27 février 2018 et le relevé de décisions du Bureau communautaire du 6 mars 2018 sont adoptés à l'unanimité.

2. Point d'information sur la démarche de constitution d'un Conseil de Développement.

Monsieur Jean-Paul SÉRAFIN, Vice-président, explique qu'un Conseil de Développement est une instance constituée de citoyens bénévoles, visant à associer la population à la réflexion sur des sujets d'intérêt collectif et apporter une vision complémentaire à celle des élus pour la préparation des décisions politiques. Il s'agit d'une obligation pour tous les EPCI de plus de 20 000 habitants comme le nôtre.

Jean-Paul SÉRAFIN cède la parole à Xavier ROLLOT, directeur du Centre socioculturel de la Communauté de communes, pour une présentation synthétique. Le diaporama projeté au cours de la séance est joint au présent compte rendu.

Monsieur Antonio COBOS s'interroge sur un éventuel doublon avec les Commissions existantes au sein de la Communauté.

Monsieur le Président lui répond que le futur Conseil de Développement rassemblera des habitants, et non des élus, qui pourront par leurs réflexions proposer leurs contributions, apportant ainsi une participation extérieure à l'Assemblée intercommunale sur des thématiques particulières. Il ajoute qu'il s'agit-là d'une formidable opportunité pour porter notre politique en faveur d'une Démocratie participative dynamique sur notre territoire et pour ses habitants. Le Conseil de Développement fonctionnera comme une instance complémentaire et non concurrente. L'arbitrage final des décisions demeure bien placé entre les mains des élus dont la légitimité provient des urnes. Dans cette perspective, Monsieur le Président demande aux maires de faire circuler l'information auprès de leurs administrés pour un premier appel à candidatures, préalable à la mise en place de ce futur Conseil.

3. Projets de délibérations

GEMAPI

C/18/22 – Modification de la liste des délégués de la Communauté de communes au Syndicat du Meuzin et de ses affluents.

Deux représentants de la Communauté de communes dernièrement élus au Syndicat mixte du Meuzin et de ses affluents, n'étant plus conseillers municipaux, il convient de procéder à leur remplacement, à savoir :

- Monsieur Jacques CARTERON en remplacement de Monsieur Jean-Luc DEUTSCHLER
- Monsieur Philippe DOSTERT en remplacement de Monsieur Hubert FURTER.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Développement Durable

C/18/ 23 – Désignation délégués au SICECO.

Suite à l'adhésion de la Communauté de communes au SICECO, il convient désormais de désigner des délégués pour la représenter au sein de cette institution, sans cumul entre les représentants communaux et communautaires.

Messieurs Jean-Louis LEXTREYT et Gilles CARRÉ sont désignés membres titulaires et Messieurs Didier TOUBIN et Alain CARTRON membres suppléants, à l'unanimité.

Tourisme

C/18/24 – Désignation des Conseillers communautaires membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire (EPIC)

Monsieur Jean-Marc BROCHOT, Vice-président, rappelle qu'en date du 19 décembre 2017, le Conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la création de l'Office de Tourisme communautaire de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) et a approuvé ses statuts. Le Comité de Direction de cet EPIC comprend 31 membres au total et est composé d'un collège d'élus de la Communauté de communes au nombre de 17 et d'un collège d'acteurs du tourisme au nombre de 14.



Lors du dernier Conseil communautaire, un appel à candidatures a été lancé afin de former ce collège d'élus, sachant que seuls les délégués titulaires peuvent être désignés au sein de cet EPIC.

Une réflexion sur la répartition des élus de l'ensemble de notre territoire (Plaine-Côte-Hautes-Côtes) a été collectivement menée. Il était important, pour Monsieur Jean-Marc BROCHOT, que tous les secteurs soient représentés.

Monsieur Alain CARTRON reconnaît le travail effectué par Monsieur Jean-Marc BROCHOT, mais est surpris par cette répartition, qui pour lui s'est faite trop rapidement et sans assez de communication préalable, le critère de répartition des anciens territoires n'apparaissant plus.

Monsieur Pierre LIGNIER pense au contraire que ce travail de réflexion sur un seul territoire et non plus sur trois ex territoires est excellent et montre la solidarité de notre EPCI.

Monsieur Pascal GRAPPIN souligne l'importance du tourisme dans le développement économique de notre collectivité, ainsi que dans son développement culturel.

La liste des 17 élus titulaires et des 17 suppléants retenue est la suivante :

ELUS TITULAIRES			ELUS SUPPLEANTS		
1	Olivier BAYLE	Nuits-St-Georges	1	Jocelyne FINCK	Nuits-St-Georges
2	Danielle BELORGEY	Couchey	2	François MARQUET	Chambolle-Musigny
3	Bernard BOBROWSKI	Broindon	3	Denis GAILLOT	Marey-Les-Fussey
4	Jean-Marc BROCHOT	Chamboeuf	4	Valérie DUREUIL	Magny-Les-Villers
5	Alain CARTRON	Nuits-St-Georges	5	Josiane MICHAUD	Nuits-St-Georges
6	Claude CHARLES	Vougeot	6	Gérard TARDY	Morey-St-Denis
7	Aleth DETOT	Reulle-Vergy	7	Pierre-Alexandre PRIVOLT	Villers-La-Faye
8	Alexandre GARNERET	Saulon-La-Rue	8	Sylvie VENTARD	Savouges
9	Evelyne GAUTHEY	Boncourt-Le-Bois	9	Gérard FRICOT	Chevannes
10	Pascal GRAPPIN	Villebichot	10	Jean-Claude BELLINI	Chaux
11	Christian HOQUET	Messanges	11	Jean-Paul SERAFIN	Arcenant
12	Pierre LIGNIER	Villars-Fontaine	12	Lionel PAULIN	Clémencey
13	Christophe LUCAND	Gevrey-Chambertin	13	Sophie GALLOIS	Gevrey-Chambertin
14	Ghislaine POSTANSQUE	Nuits-St-Georges	14	Yves COGNET	Curtil-Vergy
15	Ludovic MILLE	Corcelle-Les-Cîteaux	15	Florence ZITO	St-Nicolas-Les-Cîteaux
16	Bernard MOYNE	Gevrey-Chambertin	16	Yves STIEFVATER	Gevrey-Chambertin
17	Marie-Josèphe VACHET	Gevrey-Chambertin	17	Claude REMY	Brochon

Monsieur Jean-Marc BROCHOT annonce que la première réunion du CODIR se tiendra le jeudi 5 avril 2018 à 20h00. Lieu à préciser.

Délibération adoptée par 76 voix Pour et 2 Abstentions.

Enfance - jeunesse

C/18/25 – Reprise en régie de la gestion des accueils de loisirs de l'ex Communauté de Communes du Sud Dijonnais.

Madame Valérie DUREUIL rappelle que sur les trois ex Communauté de communes, seule la Communauté de communes du Sud Dijonnais n'était pas gérée en Régie, mais en DSP. Deux conventions ont été signées et arrivent à échéance le 7 juillet 2018 pour l'ADMR et le 31 août pour les PEP21, sans possibilité de reconduction.

Dans le but d'harmoniser et d'uniformiser les modes de gestion et de tarification de ces services sur l'ensemble du territoire, il est demandé au Conseil communautaire d'approuver la reprise en gestion directe des accueils périscolaires et extrascolaires de l'ex Communauté de communes du Sud dijonnais à compter de septembre 2018.

Monsieur Hubert POULLOT regrette cette décision hâtive, sans indication chiffrée, qui peut être lourde de conséquence.

Madame Valérie DUREUIL précise que le sujet a été abordé dès le mois de janvier, et à plusieurs reprises, par la Commission Enfance-Jeunesse qui s'est prononcée à l'unanimité pour cette reprise, et par le Bureau communautaire qui s'est prononcé en faveur de cette même orientation à une très large majorité, comme cela a été le cas le 6 février dernier.

Monsieur Pierre GALTIE déplore le manque d'information aux communes concernées avant la présentation en séance. Il lui est répondu que la Commission y travaille depuis des mois (cf. comptes rendus transmis à l'ensemble des délégués communautaires).

Monsieur le Président précise qu'il n'y avait pas d'obligation à délibérer en séance sur cette question. Les conventions non reconduites auraient pu s'éteindre par leur non-reconduction à leur terme. Il a cependant tenu à proposer ce choix par une délibération soumise à tous les délégués communautaires.

Monsieur André DALLER se dit en total désaccord avec une reprise en Régie.

Monsieur Bernard BOBROWSKI s'interroge sur la reprise du personnel, devant les difficultés rencontrées avec le personnel sur le site de Noiron-sous-Gevrey. Y a-t-il obligation de reprise ?

Arrivée de Madame Florence ZITO à 19h30.

Madame Valérie DUREUIL précise que les conventions prévoient la reprise du personnel. En revanche, le personnel n'est pas attaché à une structure et pourra être déplacé, ce qui est confirmé par Ludovic BOURDIN en rappelant l'obligation de proposer un emploi de nature similaire.

Monsieur Christian PARIS exprime sa satisfaction de voir l'harmonisation des services rendus aux habitants se mettre en place sur notre territoire.

Délibération adoptée par 62 voix Pour, 7 voix Contre, et 9 Abstentions.

Départ de Monsieur Jean-Claude BELLINI à 19h40.

Ressources Humaines

C/18/26 – Modification du tableau des effectifs

C/18/27 – Modification du tableau des effectifs

Les modifications du tableau des effectifs sont présentées et commentées par Monsieur le Président et acceptées à l'unanimité par le Conseil communautaire.

4. Questions diverses

- Madame Sylvie VENTARD informe que, dans le cadre du groupe de travail Iso'attitude, une réflexion va être menée sur les mesures à prendre pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Une enquête auprès de 217 personnes a été réalisée par ATOME, l'ADMR et 123 Services Dom afin de recenser les besoins sur l'isolement. La Communauté de communes ayant répondu à un appel à projet, l'aide apportée servira à l'embauche d'un agent de service civique. Le but est d'organiser des actions itinérantes sur le territoire (goûters, échanges, rencontres, etc.) afin de pallier le manque de mobilité des Séniors.

Pour mener à bien ce projet, les Mairies seront contactées prochainement pour fournir la liste des personnes de + de 70 ans dans leur commune et solliciter l'éventuel prêt de salle dans le cadre des actions itinérantes.

- Monsieur Jean-Marc BROCHOT rappelle le lancement du Festival Nature les 24 et 25 mars 2018 à Corcelles-lès-Cîteaux et il remercie cette Commune pour son accueil et la mise à disposition à titre gracieux de la salle municipale.

- Monsieur Jean-Louis LEXTREYT rappelle le séminaire de rencontre élus/agents, sur l'élaboration du PCAET, qui se tiendra le 23 mars 2018 de 10h à 12h30, salle des Climats de Bourgogne à Gevrey-Chambertin.

- Monsieur le Président annonce la mise en place d'un Groupe de travail technique, réunissant les directeurs généraux des services et les secrétaires de Mairie du territoire, en vue de faciliter les échanges et la circulation de l'information entre les services communautaires et les services municipaux. Il remercie par avance les Maires afin qu'ils autorisent et informent leurs services et puissent libérer les agents concernés. Une invitation à une première réunion sera transmise prochainement.

Il rappelle également l'urgence pour les Communes adhérentes de retourner les conventions signées portant sur le règlement du Service commun scolaire.

- Suite à l'émission télévisée « Des racines et des ailes » où l'on a pu voir un reportage sur la cuverie de la Maison BOISSET à Nuits-Saint-Georges, Monsieur Gilles SEGUIN informe qu'une visite sera organisée pour les conseillers communautaires dans les prochains mois.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président invite chacun à se retrouver autour du verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h55.

